

MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil dix sept, le 22/7, à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

**Date de convocation :** 24/07/2017

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., DROGOUL- SPANU D., FAY E.P., LESBROS JM. et Mmes  
ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

**Absents :** Mr HONNORAT J. qui a donné procuration à Mr PESCE A. et Mr JACOMET M..

**Objet: ACQUISITION DE TERRAINS PAR ACTE ADMINISTRATIF**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a rencontré Monsieur RICHAUD René  
et que ce dernier est prêt à céder à la commune pour la somme de **12 000€** (douze mille  
euros) les parcelles suivantes :

**A 1262, A 1263** « Le Gors Hubac » ; **B 0021** « Clots d'enfants » ; **B 0089** « les chalées » ;  
**B 0349, B 0356, B 0363, B 0368, B 0371, B 0373, B 0378** « Les Ribas et Collet  
Gouiran »

➤ Superficie totale = **8ha02a59ca**

**Parcelles en idivision entre Mr RICHAUD ET Mme RICHAUD Félicie Veuve Barral  
dont l'héritier est Mr BARRAL Patrick**

L'Assemblée Délibérante est tout à fait favorable à cette acquisition par acte administratif et  
à son prix (réglé sur le compte bancaire de **Mr BARRAL Patrick -4 000€ - et de Mr RICHAUD  
René - 8 000€-**) soucieuse d'agrandir le domaine communal, les crédits nécessaires sont  
inscrits au BP 2017.

D'autre part :

- ✓ Monsieur OPERTO Antoine, 1<sup>er</sup> adjoint, est nommé pour représenter la commune lors  
de la signature de l'acte ;
- ✓ Monsieur le Maire est autorisé à recevoir l'acte et à signer toutes les pièces s'y afférent ;
- ✓ Le cabinet TPS INFRASTRUCTURE (ancien SEGC Foncier) est chargé de la rédaction  
et de la publication de l'acte administratif nécessaire de cette opération pour un  
montant de 350€ HT.

RF  
Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 08/08/2017  
004-210400909-20170728-DE\_2017\_029-DE

**Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus**



André PESCE  
Maire de LE FUGERET